

# BILAN 2016

## GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

DÉPOSÉ AU CONSEIL DE LA MRC EN SEPTEMBRE 2017

PAR CATHERINE DENIS, COORDONNATRICE EN ENVIRONNEMENT



## TABLE DES MATIÈRES

Faits saillants 2016 .....	3
1. Mise en contexte.....	4
2. Évolution de la population permanente .....	5
3. Bilan des services municipaux de gestion des matières résiduelles.....	6
3.1. Enfouissement.....	6
3.2. Collecte des matières organiques .....	7
3.3. Collecte des matières recyclables .....	8
3.4. Collecte des encombrants .....	9
3.5. Apport volontaire à l'écocentre .....	9
3.6. Apport volontaire d'arbres de Noël .....	10
3.7. Apport volontaire de résidus domestiques dangereux.....	10
4. Bilan des activités d'information, de sensibilisation et d'éducation .....	11
5. État d'avancement du PGMR.....	13

## LISTE DES ANNEXES

Annexe 1. Rapport annuel – suivi de la mise en œuvre du PGMR 2016 .....	14
Annexe 2. Taux d'enfouissement 2016.....	24

## FAITS SAILLANTS 2016

### Diminution de 8 % du taux de matières enfouies

Le taux d'enfouissement a diminué de 8 %, à l'échelle de la MRC, entre 2013 et 2016, passant de 655 kg/habitant à 609 kg/habitant. Cette tendance laisse présager que la MRC atteindra son objectif de réduction des déchets de 10 % pour 2020.

La Ville de Rimouski se démarque par une réduction générale de ses déchets de 9 % entre 2013 et 2016. Seules les municipalités qui ont offert la collecte des matières organiques tout au long de l'année 2016 ont un taux d'enfouissement résidentiel plus bas en 2016 qu'en 2013

### Plus de 5 000 tonnes de compost !

En 2016, 5 047 tonnes de matières organiques ont évitées l'enfouissement grâce à la collecte des matières organiques. Dans les cinq municipalités qui offraient le service, la quantité de matières organiques collectée par porte variait de 63 kg/habitant à Saint-Narcisse-de-Rimouski à 218 kg/hab à Rimouski. On attribue l'écart entre les quantités collectées en milieu rural et urbain à la moins grande quantité de résidus verts qui est collectée en milieu rural.

### Les matières recyclables en baisse

La quantité de matières recyclables collectée a diminué depuis 2013 atteignant un taux de récupération moyen de 89 kg/hab en 2016 à l'échelle de la MRC. Ce taux de récupération est en-dessous de la moyenne pour les municipalités comparables à l'échelle du Québec. Bien que la diminution des quantités de matières recyclées puisse être expliquée par l'évolution des habitudes de consommation et des produits d'emballage, des efforts supplémentaires pour s'assurer de recycler toutes les matières acceptées seront mis en œuvre.

On estime à 50 tonnes la quantité de plastique agricole récupéré par les collectes résidentielles. L'objectif demeure d'augmenter la participation à ce programme qui contribue à préserver l'environnement.

### Succès record pour l'écocentre

Entre 2013 et 2016, la quantité de matières valorisées par l'écocentre a presque doublée. En 2016, un total de 6 161 tonnes de matières a été valorisé, ce qui représente un bond de 49 % par rapport à 2013. Du côté de l'achalandage, le nombre de visiteurs a augmenté d'à peine 1% au cours de cette même période pour atteindre 33 488 visiteurs en 2016.

### Moins d'arbres de Noël récupérés d'année en année

La quantité d'arbres de Noël récupérés est en diminution constante depuis quelques années. En 2016, 21 tonnes d'arbres de Noël ont été détournées de l'enfouissement. Il est possible de croire que ce phénomène est également lié à l'évolution des habitudes de consommation.

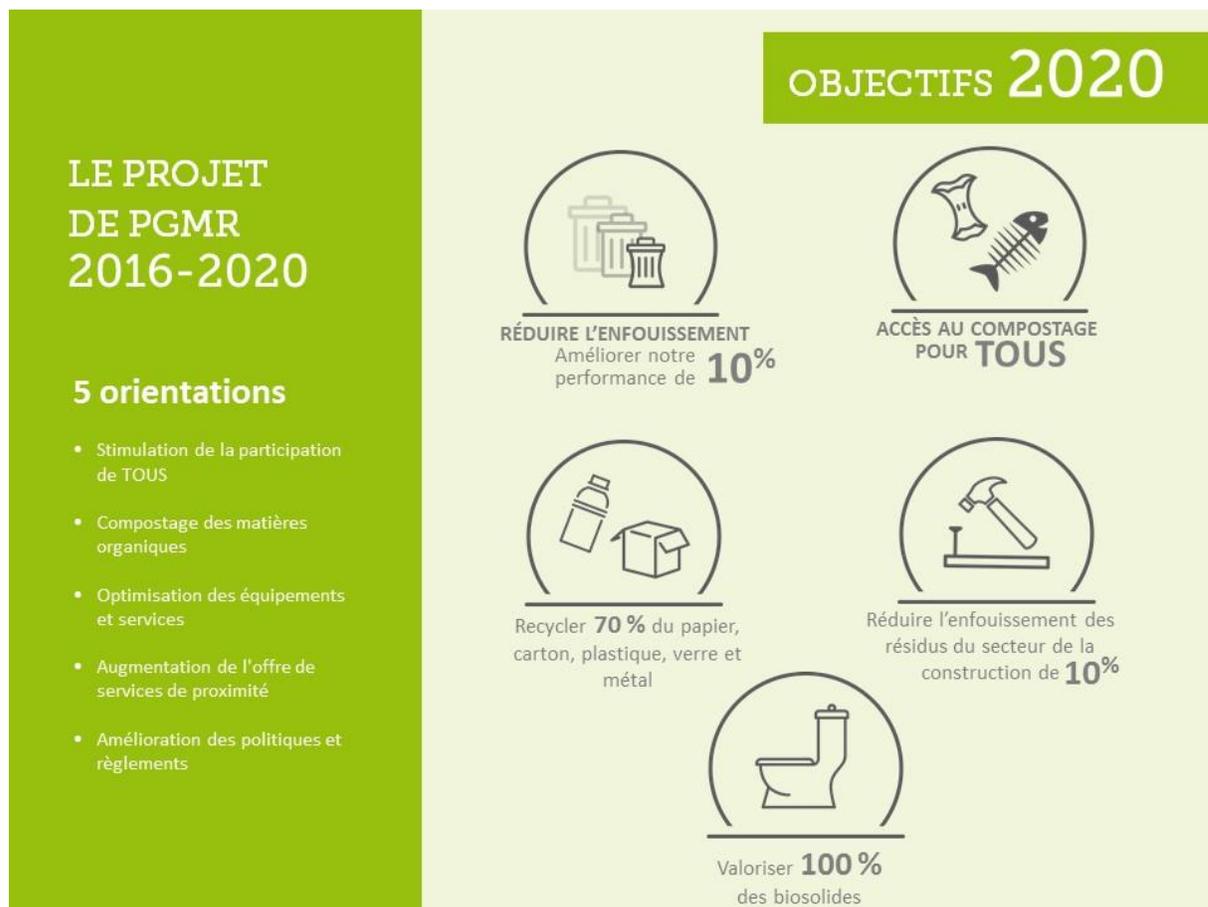
# 1. MISE EN CONTEXTE

Le Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC de Rimouski-Neigette est entré en vigueur le 12 février 2017 conformément aux exigences du ministère de l'Environnement, du Développement durable et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC).

La mise en œuvre du PGMR contribue aux objectifs de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles*, dont le but ultime est de mettre un terme au gaspillage des ressources. Par le biais de son PGMR, la MRC de Rimouski-Neigette vise à atteindre les objectifs suivants d'ici 2020 :

- Réduire de 10 % les matières enfouies, soit atteindre du taux de 591 kg/hab en 2020
- Assurer l'accès à un service de compostage pour tous les générateurs
- Réduire de 10 % l'enfouissement des matériaux de construction, rénovation et démolition
- Recycler 70 % du papier, carton, plastique, verre et métal
- Recycler 100 % des biosolides

Ce bilan annuel documente les indicateurs de la gestion des matières résiduelles sur le territoire de la MRC et présente le suivi de la mise en œuvre du PGMR pour l'année 2016. Pour connaître tous les détails du PGMR 2016-2020, consultez le site [www.mrcrimouskineigette.qc.ca](http://www.mrcrimouskineigette.qc.ca).



## 2. ÉVOLUTION DE LA POPULATION PERMANENTE

La performance en gestion des matières résiduelles est présentée dans ce rapport en fonction de la population permanente du territoire. Depuis 2013, année de référence du PGMR 2016-2020, la population permanente de la MRC est en légère croissance (+2,7 %). Considérant que les variations de population peuvent avoir un impact sur la production de matières résiduelles, l'évolution de la performance des municipalités sera présentée par habitant et par année.

La population permanente ne prend pas en compte la forte proportion de saisonniers et visiteurs desservis par les services municipaux. Dans les municipalités caractérisées par une forte présence de villégiature, festivités ou population saisonnière, cette situation peut avoir un impact négatif sur leur performance résidentielle en GMR. Malgré ce biais, cet indicateur est utilisé puisqu'il s'agit de la référence également utilisée par le MDDELCC.

Municipalités	Population (1)			
	2013	2014	2015	2016
Esprit-Saint	375	374	360	350
La Trinité-des-Monts	255	259	246	235
St-Narcisse-de-Rimouski	1 016	1 023	1 003	986
Saint-Marcellin	345	337	358	348
St-Anaclet-de-Lessard	3 095	3 144	3 124	3 134
Rimouski	47 687	48 155	48 844	49 281
Saint-Valérien	918	914	898	888
Saint-Fabien	1 925	1 926	1 901	1 909
St-Eugène-de-Ladrière	423	434	424	423
MRC Rimouski-Neigette	56 039	56 566	57 158	57 554



### 3. BILAN DES SERVICES MUNICIPAUX DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

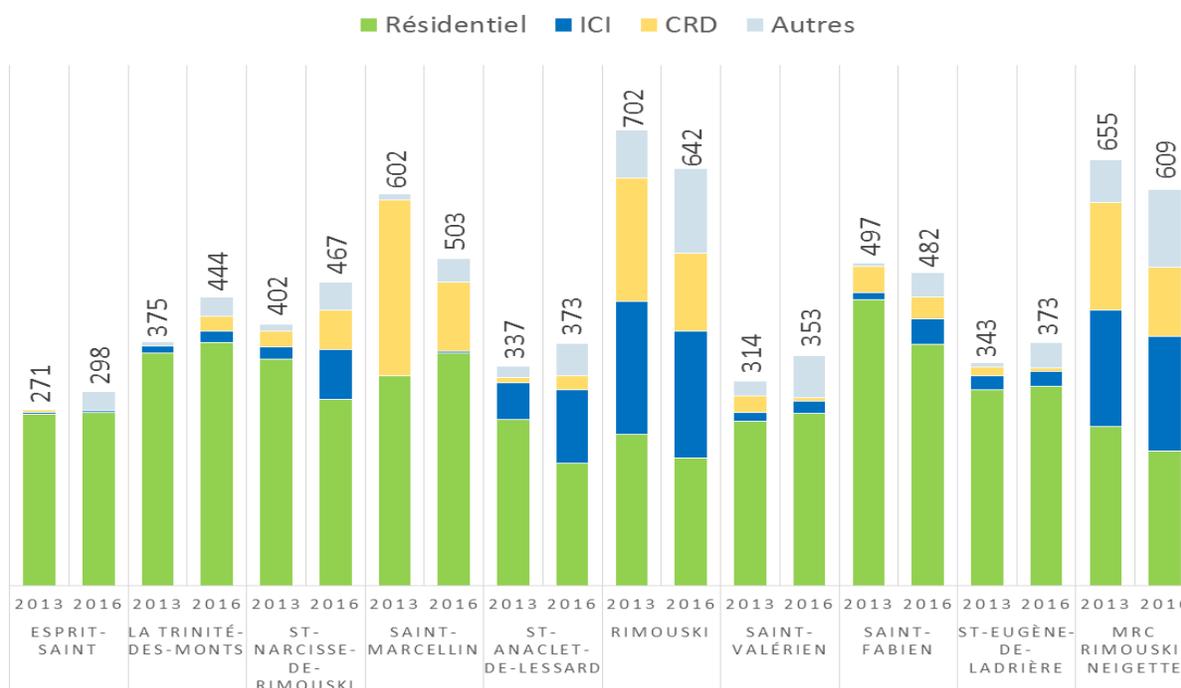
Cette section présente les résultats atteints en 2016 par les différents services municipaux de gestion des matières résiduelles.

#### 3.1. Enfouissement

De 2013 à 2016, le taux d'enfouissement a diminué de 8 %, à l'échelle de la MRC, passant de 655 kg/habitant à 609 kg/habitant. Cette tendance laisse présager que la MRC atteindra son objectif de réduction des déchets de 10 % pour 2020.

Lorsque l'on compare les performances des municipalités, la Ville de Rimouski se démarque par une réduction générale de ses déchets de 9 % entre 2013 et 2016. L'ensemble des municipalités est caractérisé par une légère hausse des matières enfouies, toutes catégories confondues. Bien que Saint-Marcellin semble caractérisée par une diminution de 20 % de ses déchets, toutes catégories confondues, cette donnée est biaisée par des résidus d'incendie en 2013 (CRD) qui crée un grand écart entre 2013 et 2016. Seules les municipalités qui ont offert la collecte des matières organiques tout au long de l'année 2016 ont un taux d'enfouissement résidentiel plus bas en 2016 qu'en 2013. Enfin, les matières enfouies par les institutions, commerces et industries (ICI) ont particulièrement augmenté à Saint-Anaclet-de-Lessard, Saint-Narcisse-de-Rimouski et Saint-Fabien de 2013 à 2016. Les données complètes concernant l'évolution du taux d'enfouissement par municipalité sont présentées à l'annexe 2.

ÉVOLUTION DU TAUX D'ENFOUISSEMENT PAR MUNICIPALITÉ (KG/HABITANT/ANNÉE)



### 3.2. Collecte des matières organiques

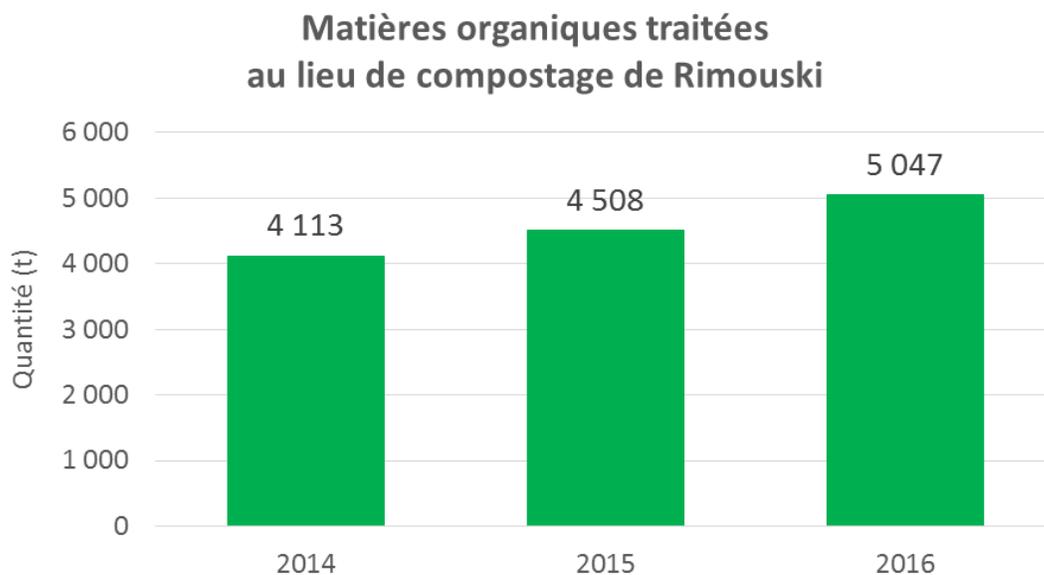
En 2016, la Ville de Rimouski et quatre municipalités de la MRC offraient un service de collecte de matières organiques et acheminaient leurs matières au lieu de compostage de la Ville de Rimouski.

La Ville de Rimouski dessert les immeubles de 6 logements et moins et offre gratuitement la collecte, le transport, le traitement et la fourniture des réceptacles aux ICI qui souhaitent composter. À Saint-Anaclet-de-Lessard, les résidences unifamiliales et bifamiliales sont desservies alors qu'à Saint-Narcisse-de-Rimouski et Saint-Fabien l'ensemble des unités résidentielles est desservi. Enfin, depuis décembre 2016, Saint-Valérien offre également la collecte des matières organiques dans le secteur village de son territoire.



Les matières organiques détournées de l'enfouissement grâce au bac brun sont en augmentation constante depuis l'implantation du service en 2013, atteignant 5 047 tonnes pour l'année 2016. Dans toutes les municipalités desservies, on observe une augmentation des tonnes collectées au fil des ans. En 2016, la quantité moyenne de matières organiques collectée variait de 63 kg/porte desservie à Saint-Narcisse-de-Rimouski à 218 kg/porte desservie à Rimouski. On attribue l'écart entre les quantités collectées en milieu rural et urbain à la moins grande quantité de résidus verts qui est collectée en milieu rural.

La MRC accompagne les municipalités qui n'offraient pas le service de collecte des matières organiques en 2016 dans leurs réflexions afin qu'elles identifient leur scénario optimal de gestion des matières organiques.



### 3.3. Collecte des matières recyclables

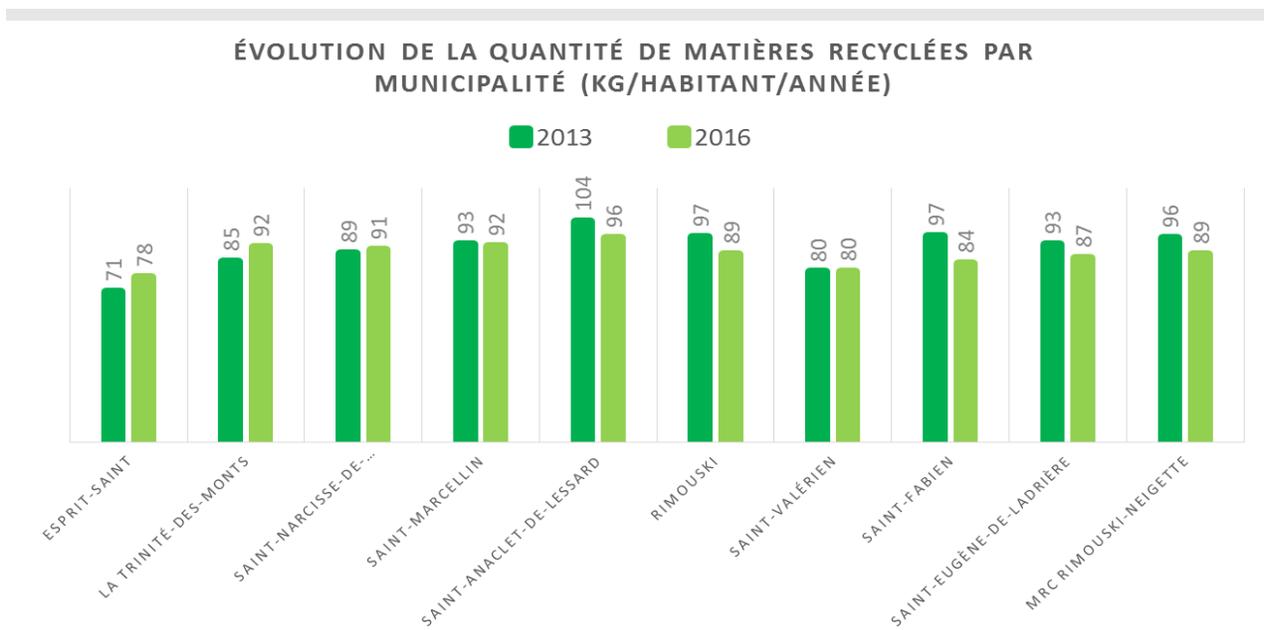
En 2016, 5 103 tonnes de matières recyclables ont été collectées via les services municipaux. Cela représente une diminution de 5 % par rapport à 2013. La quantité de matières recyclées par habitant a également diminué, atteignant une moyenne de 89 kg/habitant en 2016 à l'échelle de la MRC. L'évolution des habitudes de consommation et des produits d'emballage peut expliquer en partie par la diminution des tonnages observés. Toutefois, les données fournies par RECYC-QUEBEC indiquent que la moyenne des municipalités de taille comparable (groupe 6) est de 97 kg/hab. La moyenne par habitant de la MRC est donc inférieure à la moyenne des municipalités de taille comparable. Des efforts supplémentaires devront être consentis afin de s'assurer de détourner les matières recyclables de l'enfouissement.

#### 3.3.1. Récupération des plastiques agricoles

Le service de collecte des plastiques agricoles est intégré à la collecte résidentielle des matières recyclage dans l'ensemble des municipalités du territoire. Les agriculteurs doivent respecter une procédure de préparation des plastiques agricoles. Certaines municipalités offrent gratuitement le sac de disposition des plastiques agricoles. On estime à 50 tonnes la quantité de plastique agricole détourné de l'enfouissement en 2016. Toutefois, les données transmises par l'UPA en 2012 permettent d'estimer que près de 180 tonnes de plastiques agricoles sont générées sur le territoire de la MRC. Il sera donc important de favoriser la participation des agriculteurs à ce programme qui permet de limiter le gaspillage de ressources naturelles.

#### 3.3.2. Contenants de récupération dans les aires publiques

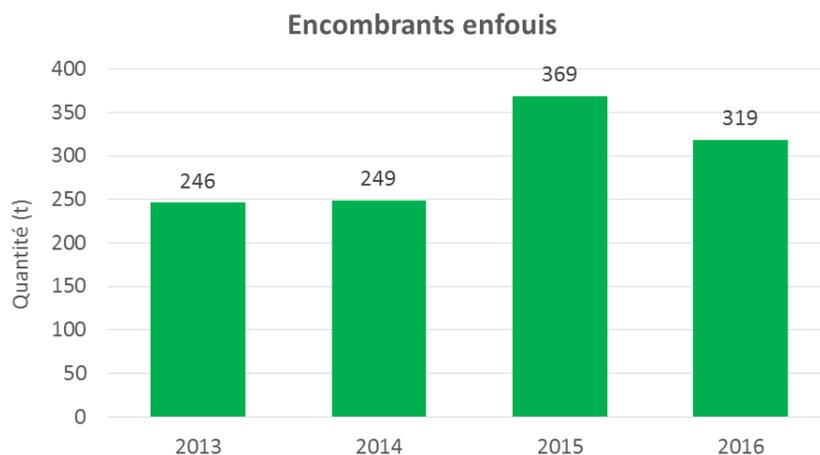
Afin de faciliter le tri des matières recyclables à l'extérieur de la maison, l'ensemble des municipalités de la MRC a déposé des demandes d'aide financière afin de faire l'acquisition de bacs de récupération dans les aires publiques municipales. Ces ilots de tri feront leur apparition au cours de l'année 2017 dans les parcs publics, centres communautaires et bureaux municipaux.



### 3.4. Collecte des encombrants

Les municipalités de la MRC offrent une à deux collectes d'encombrants (gros rebuts) aux citoyens de leur territoire. Mis à part les métaux ferreux et non-ferreux et les branches, qui sont généralement valorisées, l'ensemble des matières collectées par les collectes d'encombrants est acheminé au lieu d'enfouissement technique. En 2016, la quantité d'encombrants enfouis dans la MRC atteignait 319 tonnes, ce qui représente une moyenne de 5,5 kg/habitant.

En 2016, la MRC et la Ville de Rimouski ont collaboré à une étude de faisabilité visant à améliorer la valorisation des gros rebuts dans la MRC. Cette étude démontre notamment qu'une part importante des encombrants collectés pourrait être valorisée. De plus, la MRC et la Ville de Rimouski collaborent avec une organisation spécialisée en réemploi afin d'établir des partenariats qui favoriseraient le réemploi des gros rebuts dans la MRC.



### 3.5. Apport volontaire à l'écocentre

L'écocentre de la Ville de Rimouski offre aux citoyens et aux ICI de la MRC la possibilité de disposer d'un grand éventail de matières en un seul et même endroit afin qu'elles soient valorisées plutôt qu'enfouies. En 2016, les matelas et sommiers se sont ajoutés à la liste des matières recyclées via l'écocentre.

Entre 2013 et 2016, la quantité de matières valorisée par l'écocentre a presque doublé. Plus de 8 000 tonnes de matières ont été apportées à l'écocentre en 2016. De ce nombre, 77 % des matières ont été valorisées, pour un total de 6 161 tonnes détournées de l'enfouissement. Du côté de l'achalandage, le nombre de visiteurs a augmenté d'à peine 1% au cours de cette même période pour atteindre 33 488 visiteurs en 2016.

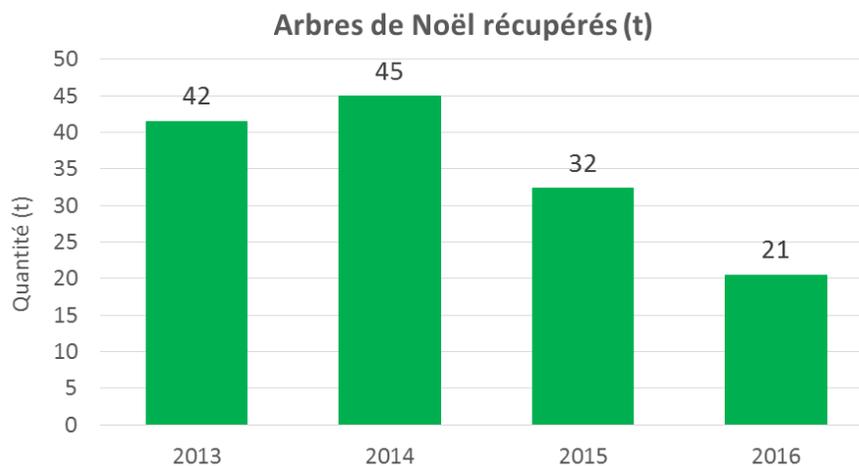
Quantité (t)	2013	2016	Variation 2013-2016
Reçues	5 746	8 002	39%
<b>Valorisées</b>	<b>4 133</b>	<b>6 161</b>	<b>49%</b>

### 3.6. Apport volontaire d'arbres de Noël

Afin d'offrir une deuxième vie aux arbres de Noël naturels, les citoyens de la MRC sont invités à apporter leur arbre au Carrefour Rimouski. Cette période d'apport volontaire a lieu lors des deux premières semaines de janvier. Les arbres récupérés sont par la suite broyés et compostés. Cet événement est coordonné par la MRC, en collaboration avec la Ville de Rimouski, le Carrefour Rimouski, TVA, Bell Médias et L'Avantage. De plus, la municipalité de Saint-Narcisse-de-Rimouski offre à ses citoyens la possibilité de disposer de leurs arbres de Noël directement au garage municipal.

En 2016, la 23<sup>e</sup> édition de la collecte d'arbres de Noël a permis de récupérer 21 tonnes d'arbres. La quantité d'arbres récupérés est en diminution constante depuis quelques années. Il est possible de croire que ce phénomène est également lié à l'évolution des habitudes de consommation.

Afin de faciliter la récupération des arbres de Noël, la Ville de Rimouski offrira un service de collecte porte-à-porte dès janvier 2018. La récupération des arbres de Noël au Carrefour Rimouski se poursuivra également en 2018 afin d'assurer la continuité du service.



### 3.7. Apport volontaire de résidus domestiques dangereux

Les municipalités du territoire coordonnent un ou plusieurs lieux de dépôts permanents pour la collecte de résidus domestiques dangereux (RDD). Les quantités de matières collectées par ces différents points de dépôts ne sont cependant pas disponibles.

La Ville de Rimouski coordonne deux journées de récupération de RDD. Les municipalités de Saint-Valérien et de Saint-Anaclet-de-Lessard ont participé à ces journées en 2016. Ces journées de collecte ont permis de récupérer 5,5 tonnes de résidus domestiques dangereux grâce à la participation de 485 personnes.

## 4. BILAN DES ACTIVITÉS D'INFORMATION, DE SENSIBILISATION ET D'ÉDUCATION

Prendre conscience de l'importance de réduire ses déchets et développer des astuces pour bien gérer ses matières résiduelles, autant à la maison qu'en entreprise, demande une bonne dose de conviction et de motivation individuelle et organisationnelle. Les activités d'information, de sensibilisation et d'éducation visent à outiller les citoyens dans leur démarche de réduction des déchets et à favoriser leur participation aux différents services de gestion des matières résiduelles.

Cette section résume les principales activités d'information, de sensibilisation et d'éducation qui se sont déroulés en 2016.

### Information dans les journaux locaux

- Publications par les municipalités d'articles en lien avec les services municipaux de gestion des matières résiduelles

### Ligne Infobac

- Ligne téléphonique qui offre de l'information sur les matières acceptées dans les différents bacs

### Outil d'aide au tri de la Ville de Rimouski « Recollect »

- Développement, par la Ville de Rimouski, d'un outil d'aide au tri et de rappel des collectes pour les citoyens de Rimouski

### Projet pilote d'implantation du compost à l'école des Sources

- Implantation du bac brun à l'école des Sources de Saint-Anaclet et ateliers de sensibilisation par la MRC

### Brigade verte

- Tenue de kiosque dans les festivités par Élyme Conseils en collaboration avec la MRC

### Campagne estivale de vérification de bacs

- La Ville de Rimouski a réalisé une campagne estivale de vérification de bacs bruns afin d'évaluer le taux de participation et d'améliorer la qualité des matières compostées

### Semaine québécoise de réduction des déchets

- Coordination des chroniques en lien avec la GMR à l'émission Info-Réveil de Radio-Canada tous les jours de la SQRD, par la MRC en collaboration avec la Ville de Rimouski et plusieurs organismes environnementaux
- Tenue d'un kiosque lors du marché public de Rimouski, par la MRC en collaboration avec la Ville de Rimouski et plusieurs organismes environnementaux

## Séance d'information/consultation publique sur la gestion des matières résiduelles

- Tenue de trois consultations publiques dans le cadre de la révision du PGMR de la MRC
- Rencontre d'information sur la collecte des matières organiques à Saint-Valérien par la MRC et la Ville de Rimouski
- Rencontre d'information sur la GMR dans les commerces auprès des membres de l'Association des marchands par la MRC et la Ville de Rimouski

## Relations de presse

- Diffusion de communiqué de presse en lien avec les activités de gestion des matières résiduelles
- Entrevues radio sur les sujets d'actualités de gestion des matières résiduelles



## 5. ÉTAT D'AVANCEMENT DU PGMR

Dans le cadre du *Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles*, 547 730,44 \$ ont été versés aux municipalités de la MRC pour l'année 2016. La subvention a varié de 8,56\$ par habitant à La Trinité-des-Monts à 10,62\$ par habitant à Saint-Anaclet-de-Lessard.

Ce programme a été instauré afin de contribuer au financement des activités municipales visant l'élaboration et la mise en œuvre du plan de gestion des matières résiduelles. Il est financé par les redevances exigibles pour l'élimination de matières résiduelles, qui sont perçues par les exploitants sur chaque tonne de matières résiduelles envoyés à l'élimination. Le mode de redistribution des redevances mise sur la performance des municipalités ainsi que sur des incitatifs relatifs à la gestion des matières organiques. Une amélioration de la performance des municipalités, notamment en ce qui a trait à la gestion des matières organiques, pourrait se traduire par une augmentation des prochaines subventions.

Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) a mis en place des exigences pour l'octroi de ces subventions. Pour recevoir les subventions, les municipalités doivent être couvertes par un PGMR révisé conformément aux exigences du ministère. De plus, la MRC doit produire un rapport annuel faisant état de la mise en œuvre des mesures prévues au PGMR au cours de l'année civile précédente. L'annexe 1 présente l'état d'avancement de la mise en œuvre du PGMR pour l'année 2016.

# ANNEXE 1. RAPPORT ANNUEL – SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU PGMR 2016

## Orientation 1: Stimulation de la participation de TOUS

N°	Action	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaires
1	Offrir un service de sensibilisation adapté aux différents générateurs	Réaliser des actions de sensibilisation touchant les différents enjeux et les différents publics.	MRC	En continu	Partiellement réalisé	Différents outils de communication ont été déployés afin de sensibiliser la population aux enjeux de réduction des déchets. Par exemple: - Page Facebook - Mise à jour du site internet - Consultation publique - Communiqué de presse - Entrevues avec les médias - Publication sur les sites internet, les pages Facebook et les journaux locaux des municipalités
2	Développer et maintenir les services d'information sur le tri des matières	Maintenir la ligne Info-Bac et développer des outils d'informations sur le tri des matières (infobac.ca, dépliant, journaux locaux)	MRC	Ligne Info-Bac: En continu Dépliant: 2017 Infobac.ca: 2017	Partiellement réalisé	La ligne Info-Bac est maintenue. La Ville de Rimouski a développé un outil d'aide au tri en ligne.
3	Mettre en place et maintenir une brigade verte ludique	Sensibiliser les participants des festivités aux bonnes pratiques de GMR	MRC	En continu	Réalisé	Une brigade verte a été mise en place conjointement par Élyme Conseils et la MRC en 2016. Au total, près de 700 participants aux festivités ont été sensibilisés.
4	Effectuer des campagnes de vérification de bacs	Campagne estivale de vérification visuelle des bacs de recyclage et compostage et émission de billets de courtoisie.	MRC et Ville de Rimouski	En continu	Partiellement réalisé	En 2016, la Ville de Rimouski a réalisé une campagne de vérification de bacs.
5	Améliorer les pratiques des instances municipales - être des exemples	Amélioration des pratiques de GMR de la MRC et des municipalités et accréditation "ICI ON RECYCLE"	MRC et municipalités	2017-2020	Partiellement réalisé	La MRC a entrepris des démarches de réduction de ses déchets (don du surplus de mobilier, événements zéro déchet, compostage dans les bureaux). Quatre municipalités ont été accompagnées par Élyme Conseils afin qu'elles élaborent leur politique et leur plan de développement durable (Esprit-Saint, La Trinité-des-Monts, Saint-Marcellin et Saint-Eugène-de-Ladrière), une démarche qui comprend un volet d'amélioration de leurs pratiques de GMR.
6	Accompagner les ICI dans l'élaboration d'une politique de gestion des résidus de CRD	La MRC proposera et fera la promotion d'une politique de gestion des résidus de CRD type auprès des ICI	MRC	2017-2020	Non réalisé	

7	Offrir des incitatifs pour encourager la valorisation des résidus de CRD	Mettre en place un système d'émission de permis de construction qui inciterait à trier et valoriser les résidus de chantiers.	MRC	2017-2020	Non réalisé	Les coûts de valorisation des résidus de CRD sont actuellement incitatifs puisque le coût de traitement à l'écocentre ou au centre de valorisation des matières est inférieur au coût d'enfouissement.
8	Offrir des incitatifs pour encourager l'utilisation de couches lavables	Accompagnement des municipalités dans la mise en place d'incitatifs fiscaux pour l'achat de couches lavables.	Municipalités et corporations de développement	2017	Non réalisé	
9	Limiter le gaspillage alimentaire	Soutenir les organismes et les projets qui interviennent dans la lutte au gaspillage alimentaire.	MRC	En continu	Partiellement réalisé	Le Fonds de développement rural de la MRC a soutenu un projet de Les Fruits Partagés qui vise à réduire le gaspillage alimentaire. La MRC a également appuyé Moisson Rimouski-Neigette lors du dépôt d'une demande d'aide financière auprès de Recyc-Québec.
10	Valoriser les bonnes pratiques des ICI	Créer et décerner un prix de reconnaissance des efforts de réduction des déchets lors du Gala de la Chambre des commerces. Créer et alimenter une vitrine de diffusion des bonnes pratiques de GMR des ICI de notre territoire.	MRC	2017-2020	Non réalisé	
11	Accompagner les ICI dans la réduction des contenants à usage unique	La MRC accompagnera les ICI à réduire les sacs de plastique et les contenants à usage unique.	MRC	2017-2020	Non réalisé	
12	Accompagner les ICI dans la réduction du polystyrène expansé	La MRC accompagnera les ICI afin qu'ils se tournent vers d'autres matériaux d'emballage.	MRC	2017-2020	Non réalisé	
13	Soutenir les organismes environnementaux dans leurs actions en lien avec la GMR	La MRC collaborera avec des organismes environnementaux afin de les soutenir dans leurs actions en lien avec la GMR.	MRC	En continu	Partiellement réalisé	Coordination de la Semaine québécoise de réduction des déchets qui a mis en valeur les activités offertes par les différents organismes environnementaux.

## Orientation 1: Stimulation de la participation de TOUS

N°	Action	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaires
----	--------	-------------	-------------	------------	------------	--------------

1	Offrir un service de sensibilisation adapté aux différents générateurs	Réaliser des actions de sensibilisation touchant les différents enjeux et les différents publics.	MRC	En continu	Partiellement réalisé	Différents outils de communication ont été déployés afin de sensibiliser la population aux enjeux de réduction des déchets. Par exemple: - Page Facebook - Mise à jour du site internet - Consultation publique - Communiqué de presse - Entrevues avec les médias - Publication sur les sites internet, les pages facebook et les journaux locaux des municipalités
2	Développer et maintenir les services d'information sur le tri des matières	Maintenir la ligne Info-Bac et développer des outils d'informations sur le tri des matières (infobac.ca, dépliant, journaux locaux)	MRC	Ligne Info-Bac: En continu Dépliant: 2017 Infobac.ca: 2017	Partiellement réalisé	La ligne Info-Bac est maintenue. La Ville de Rimouski a développé un outil d'aide au tri en ligne.
3	Mettre en place et maintenir une brigade verte ludique	Sensibiliser les participants des festivités aux bonnes pratiques de GMR	MRC	En continu	Réalisé	Une brigade verte a été mis en place conjointement par Elyme Conseils et la MRC en 2016. Au total, près de 700 participants aux festivités ont été sensibilisés.
4	Effectuer des campagnes de vérification de bacs	Campagne estivale de vérification visuelle des bacs de recyclage et compostage et émission de billets de courtoisie.	MRC et Ville de Rimouski	En continu	Partiellement réalisé	En 2016, la Ville de Rimouski a réalisé une campagne de vérification de bacs.
5	Améliorer les pratiques des instances municipales - être des exemples	Amélioration des pratiques de GMR de la MRC et des municipalités et accréditation "ICI ON RECYCLE"	MRC et municipalités	2017-2020	Partiellement réalisé	La MRC a entrepris des démarches de réduction de ses déchets (don du surplus de mobilier, événements zéro déchets, compostage dans les bureaux). Quatre municipalités ont été accompagnées par Elyme Conseils afin qu'elles élaborent leur politique et leur plan de développement durable (Esprit-Saint, La Trinité-des-Monts, Saint-Marcellin et Saint-Eugène-de-Ladrière), une démarche qui comprend un volet d'amélioration de leurs pratiques de GMR.
6	Accompagner les ICI dans l'élaboration d'une politique de gestion des résidus de CRD	La MRC proposera et fera la promotion d'une politique de gestion des résidus de CRD type auprès des ICI	MRC	2017-2020	Non réalisé	
7	Offrir des incitatifs pour encourager la valorisation des résidus de CRD	Mettre en place un système d'émission de permis de construction qui inciterait à trier et valoriser les résidus de chantiers.	MRC	2017-2020	Non réalisé	Les coûts de valorisation des résidus de CRD sont actuellement incitatifs puisque le coût de traitement à l'écocentre ou au centre de valorisation des matières est inférieur au coût d'enfouissement.
8	Offrir des incitatifs pour encourager l'utilisation de couches lavables	Accompagnement des municipalités dans la mise en place d'incitatifs fiscaux pour l'achat de couches lavables.	Municipalités et corporations de développement	2017	Non réalisé	

9	limiter le gaspillage alimentaire	Soutenir les organismes et les projets qui interviennent dans la lutte au gaspillage alimentaire.	MRC	En continu	Partiellement réalisé	Le Fond de développement rural de la MRC a soutenu un projet de Les Fruits Partagés qui vise à réduire le gaspillage alimentaire.  La MRC a également appuyé Moisson Rimouski-Neigette lors du dépôt d'une demande d'aide financière auprès de Recyc-Québec.
10	Valoriser les bonnes pratiques des ICI	Créer et décerner un prix de reconnaissance des efforts de réduction des déchets lors du Gala de la Chambre des commerces. Créer et alimenter une vitrine de diffusion des bonnes pratiques de GMR des ICI de notre territoire.	MRC	2017-2020	Non réalisé	
11	Accompagner les ICI dans la réduction des contenants à usage unique	La MRC accompagnera les ICI à réduire les sacs de plastique et les contenants à usage unique.	MRC	2017-2020	Non réalisé	
12	Accompagner les ICI dans la réduction du polystyrène expansé	La MRC accompagnera les ICI afin qu'ils se tourne vers d'autres matériaux d'emballage.	MRC	2017-2020	Non réalisé	
13	Soutenir les organismes environnementaux dans leurs actions en lien avec la GMR	La MRC collaborera avec des organismes environnementaux afin de les soutenir dans leurs actions en lien avec la GMR.	MRC	En continu	Partiellement réalisé	Coordination de la Semaine québécoise de réduction des déchets qui a mis en valeur les activités offertes par les différents organismes environnementaux.

## Orientation 2: Compostage des matières organiques

N°	Action	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Avancement
14	Accompagner la mise en place de solutions de compostage adaptées aux municipalités rurales	La MRC accompagne les municipalités dans l'identification, l'élaboration et la priorisation des scénarios de gestion.	MRC	2017	Partiellement réalisé	<p>Projet pilote d'implantation de la collecte des matières organiques à Saint-Valérien depuis décembre 2016.</p> <p>Implantation de compostage communautaire à La Trinité-des-Monts au printemps 2016.</p> <p>La MRC a accompagné le conseil municipal de Saint-Eugène-de-Ladrière afin d'identifier et de prioriser différents scénarios de gestion des matières organiques.</p>
15	Mettre en place une collecte de matières organiques pour les ICI		Municipalités	En continu	Partiellement réalisé	<p>La Ville de Rimouski a débuté l'implantation de la collecte des matières organiques dans les ICI. Le service est offert gratuitement (contenant extérieur et collecte). De plus, un soutien technique à l'implantation est offert gratuitement par la Ville de Rimouski (rencontre individuelle).</p>
16	Mettre en place de la collecte à trois voies dans les multilogements		Municipalités	<p>Municipalités rurales: en continu</p> <p>Rimouski: 7 à 12 logements prévu au printemps 2018</p>	Partiellement réalisé	<p>La collecte des matières organiques est offerte à Rimouski dans les multilogements de 2 à 6 unités.</p> <p>La collecte des matières organiques est offerte dans tous les multilogements des municipalités suivantes: Saint-Anaclet-de-Lessard; Saint-Fabien, Saint-Narcisse-de-Rimouski; Saint-Valérien</p>
17	Accompagner la mise en place de compostage dans les institutions d'enseignement	<p>Développer et implanter des projets pilotes éducatifs dans les écoles secondaires.</p> <p>Favoriser l'implantation du compost dans les grandes institutions postsecondaires.</p>	MRC	En continu	Partiellement réalisé	<p>Un projet pilote d'implantation du compost en milieu scolaire s'est déroulé à l'école des Sources de Saint-Anaclet-de-Lessard.</p> <p>Les deux grandes institutions d'enseignement du territoire ont implanté le compostage, soit l'UQAR et le Cégep de Rimouski. Cette implantation a été soutenue par leur comité environnemental respectif.</p>

18	Offrir la cueillette à trois voies dans les lieux publics		Municipalités	2016	Partiellement réalisé	L'ensemble des municipalités a déposé des demandes d'aide financière pour l'acquisition d'îlots de tri dans les lieux publics municipaux.  Il est toutefois important de noter qu'il a été jugé préférable d'offrir uniquement des îlots à deux voies dans les lieux publics extérieurs en raison du haut risque de contamination des matières.
19	Accompagner la mise en place de services de compostage adaptés à la réalité des terres publiques	Identification de mode de gestion en concertation avec les gestionnaires et les utilisateurs des terres publiques.	MRC	2018	Non réalisé	
20	Améliorer la collecte d'arbres de Noël	Mettre en place un service de collecte porte-à-porte d'arbres de Noël à Rimouski.  Mettre en place un service de points de dépôts dans les bureaux municipaux des municipalités rurales.	MRC	En continu	Partiellement réalisé	La MRC coordonne annuellement la récupération des arbres de Noël afin que ceux-ci soient transformés en copeaux de bois et valorisés au lieu de compostage.  Des efforts supplémentaires de communication de l'évènement ont été mis en place.
21	Accompagner les municipalités dans le recyclage des boues municipales	Coordination de l'accompagnement technique des municipalités dans la valorisation des boues.	MRC	En continu	Non réalisé	

### Orientation 3: Optimisation des équipements et services

N°	Action	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaires
22	Favoriser la mise en commun des équipements et des services à l'échelle de la MRC	Mettre en commun les collectes de matières résiduelles afin de diminuer les impacts environnementaux et d'optimiser les coûts et les efforts administratifs.	MRC	2017	Non réalisé	
23	Poursuivre le développement de nouvelles filières de valorisation à l'écocentre		Ville de Rimouski	En continu	Partiellement réalisé	En 2016, les matelas et sommiers ont été ajoutés à la liste des matières valorisées à l'écocentre de Rimouski. Les matelas et sommiers sont recyclés à plus de 95 % par l'entremise de Matt Canada.
24	Étudier la faisabilité de mettre en place un service de tri payant à l'écocentre		MRC	2017	Non réalisé	
25	Réévaluer la tarification des services de GMR pour les ICI		Municipalités	2018	Partiellement réalisé	En 2016, la Ville de Rimouski a adopté un règlement modifiant la tarification des services de GMR pour les ICI. Ce nouveau mode de tarification applique de générateur-payeur. L'entrée en vigueur du règlement était le 1er janvier 2017.  À Saint-Narcisse-de-Rimouski, participation financière à une étude visant à améliorer GMR de l'entreprise produisant 1/3 de la quantité enfouie par la municipalité et révision de l'entente de tarification auprès de cette entreprise.
26	Améliorer la participation au service de récupération de plastique agricole	Favoriser une plus grande participation par: - faciliter la participation au service - sensibilisation aux agriculteurs - valorisation des agriculteurs qui participent - Diffusion des résultats	MRC	En continu	Partiellement réalisé	La récupération des plastiques agricoles est en place dans l'ensemble des municipalités concernées. Un groupe d'étudiant a développé des outils d'appréciation au service de récupération des plastiques agricoles afin de pouvoir apprécier le taux de participation au service et les moyens à mettre en œuvre pour l'améliorer.
27	Évaluer la faisabilité d'intégrer le polystyrène dans le contrat de traitement des matières recyclables		MRC	2016	Réalisé	Lors de l'appel d'offres publiques pour le traitement des matières recyclables des municipalités de la MRC, le plastique 6 rigide a été ajouté aux matières acceptées et recyclées dans la collecte sélective. Le nouveau contrat débutait le 1er janvier 2017.
28	Étudier la faisabilité de valoriser les résidus acéricoles	Identifier et mettre en place un circuit de valorisation de la tubulure acéricole	MRC	2017	Non réalisé	
29	Accompagner le développement du circuit de valorisation du textile	Identifier et améliorer, s'il y a lieu, le circuit de valorisation du textile endommagé	MRC	2017	Non réalisé	

## Orientation 4: Augmentation de l'offre de service de proximité

N°	Action	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaires
30	Étendre le service <i>Dons de biens réutilisable en ligne</i> à l'ensemble de la MRC		MRC	2017	Non réalisé	
31	Assurer une meilleure valorisation des encombrants	Dégager des solutions viables permettant de donner une deuxième vie aux encombrants en bon état et endommagés.	MRC	2017	Partiellement réalisé	Élyme Conseil a réalisé des études afin d'évaluer la faisabilité d'implanter une ressourcerie dans la MRC.
32	Étudier la faisabilité d'offrir un service d'écocentre à proximité des municipalités rurales		MRC	2017	Non réalisé	
33	Accompagner la mise en place de dépôts de RDD	Implanter un point de dépôt de RDD dans chacune des municipalités	MRC	2018	Non réalisé	L'ensemble des municipalités offre déjà des points de dépôt pour certains RDD toutefois l'offre de service est hétérogène. La Ville de Rimouski coordonne deux journées de récupération des RDD en mai et septembre auxquelles les municipalités de Saint-Valérien et Saint-Anaclet participent. Saint-Narcisse, La-Trinité-des-Monts, Saint-Eugène-de-Ladrière et Saint-Fabien offrent un lieu de dépôt des RDD sur leur territoire. Toutes les municipalités ont accès à un lieu de dépôt des RDD à l'écocentre de la Ville de Rimouski.

## Orientation 5: Amélioration des politiques et règlements

N°	Action	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaires
34	Analyser la pertinence et la faisabilité d'adopter un règlement limitant l'utilisation des sacs de plastique		MRC	2018	Non réalisé	Les sacs de plastique à usage unique sont acceptés dans les matières recyclables.
35	Promouvoir l'herbicyclage et adopter une réglementation à cet effet		Municipalités	2017	Partiellement réalisé	La Ville de Rimouski et la municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard ont déjà adopté un règlement sur l'herbicyclage. Ces deux municipalités diffusent également des outils de sensibilisation sur cette thématique.
36	Adoption d'une politique de GMR pour la tenue d'évènements		MRC et municipalités	2017	Non réalisé	
37	Exiger des mesures facilitant la collecte à 3 voies lors de nouvelles constructions ou rénovation		MRC	2018	Non réalisé	
38	Accompagner l'adoption d'une réglementation municipale harmonisée concernant la GMR		Municipalités	2017	Non réalisé	
39	Accompagner l'adoption de réglementation municipale concernant la vidange des installations sanitaires et le recyclage des boues		Esprit-Saint; La Trinité-des-Monts; Saint-Fabien; Saint-Eugène-de-Ladrière	2017	Non réalisé	
40	Élaborer un plan régional de gestion des dépotoirs clandestins		MRC	2018	Non réalisé	

## Général: Acquisition de connaissance, suivi et concertation

N°	Action	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaires
41	Créer un comité consultatif permanent sur la GMR		MRC	En continu	Partiellement réalisé	
42	Caractériser les matières résiduelles enfouies et valorisées par les différents secteurs		MRC	2017-2018	Partiellement réalisé	En 2016, une caractérisation des gros rebuts collectés sur le territoire a été réalisée par Elyme Conseils et la MRC
43	Cerner des problématiques, des objectifs et des actions spécifiques aux municipalités		MRC	En continu	Non réalisé	
44	Compiler et diffuser les données liées à la GMR		MRC	En continu	Partiellement réalisé	Partage de données entre la ville de Rimouski et la MRC de Rimouski-Neigette. Les données de bilan PGMR ont été transmises au comité consultatif sur la GMR.
45	Créer un comité régional de GMR		MRC	En continu	Non réalisé	
46	Veille stratégique pour le développement de services en GMR		MRC	En continu	Partiellement réalisé	Veille stratégique en continu

## ANNEXE 2. TAUX D'ENFOUISSEMENT 2016

Municipalité	Année	Taux d'enfouissement par catégorie de matières (kg/hab/an)							Total	Variation %
		Résidentiel	Variation %	ICI	Variation %	CRD	Variation %	Autres		
Esprit-Saint	2013	263		3		4		0	271	
	2016	266		3		0		30	298	10%
La Trinité-des-Monts	2013	358		11		1		6	375	
	2016	373		18		23		30	444	16%
St-Narcisse-de-Rimouski	2013	348		19		24		10	402	
	2016	286		77		60		43	467	14%
Saint-Marcellin	2013	323		0		270		9	602	
	2016	358		2		107		36	503	-20%
St-Anaclet-de-Lessard	2013	256		57		7		17	337	
	2016	188		112		23		50	373	10%
Rimouski	2013	232		206		189		75	702	
	2016	196		195		120		131	642	-9%
Saint-Valérien	2013	253		13		26		22	314	
	2016	265		19		5		65	353	11%
Saint-Fabien	2013	440		10		41		6	497	
	2016	371		39		33		38	482	-3%
St-Eugène-de-Ladrière	2013	302		22		13		7	343	
	2016	307		22		5		39	373	8%
MRC Rimouski-Neigette	2013	245		179		165		66	655	
	2016	207	-15%	176	-2%	107	-35%	119	609	-8%